Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20260403-03042026_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-six, le trois du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, JAFFRÉ Marc, TROALEN Michèle, MARCHAND Anthony, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, MAGUER Myriam, JACQ Ronan, LE FAOU Laura, RENOT Erwan, BERTHOU Julie, COIGNARD Thomas, RIVOAL Noa, DURANT Morgane.

Monsieur Noa RIVOAL a été nommé secrétaire.

Convocation :
le 27 mars 2026

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

OBJET : Vote du budget primitif 2026 lotissement de Guernevez.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du lotissement de Guernevez pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'adopter le budget primitif du lotissement de Guernevez pour l'année 2026 arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	173 283.08 €	173 283.08 €
Section d'investissement :	226 886.88 €	226 886.88 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

MAIRIE DE LEUHAN (Finistère)